

**PROJET DE RÈGLEMENT N° 24-538**  
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 16-430

---

**ATTENDU QUE** la municipalité a le pouvoir, selon *la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, de modifier son règlement de zonage;

**ATTENDU QUE** la municipalité souhaite agrandir la limite de son périmètre urbain sur le plan de zonage, le tout en concordance avec la modification parallèle du plan d'urbanisme (n° 24-537);

**ATTENDU QUE** la municipalité souhaite agrandir la zone 5.19-UL à même une partie de la zone 5.16-RUpu;

**ATTENDU QUE** la procédure d'adoption applicable a été régulièrement suivie;

**ATTENDU QU'**un avis de motion a dûment été donné lors d'une séance tenue le 4 novembre 2024;

**ATTENDU QU'**une assemblée de consultation a été tenue le 25 novembre 2024;

**EN CONSÉQUENCE,**

**IL EST PROPOSÉ PAR  
ET APPUYÉ PAR**

**QUE LE CONSEIL ADOPTE LE RÈGLEMENT QUI SUIT :**

1. Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.
2. L'annexe I du règlement de zonage n° 16-430 de la municipalité d'Austin, concernant le plan de zonage, est modifiée comme suit :
  - a) En déplaçant la limite du périmètre urbain vers le nord. Le tout, comme il est montré à l'annexe I du présent règlement pour en faire partie intégrante;
  - b) En agrandissant la zone 5.19-UL à même une partie de la zone 5.16-RUpu. Le tout, comme il est montré à l'annexe II du présent règlement pour en faire partie intégrante;
3. Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

---

Lisette Maillé  
Mairesse

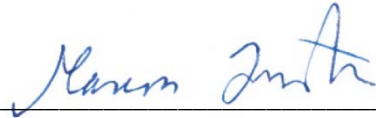
---

Manon Fortin  
Directrice générale et greffière-  
trésorière

Avis de motion	4 novembre 2024
Adoption du 1 <sup>er</sup> Projet de règlement	4 novembre 2024
Avis public consultation	5 novembre 2024
Consultation publique	25 novembre 2024
Adoption du 2 <sup>e</sup> projet de règlement	2 décembre 2024

Avis public personnes habiles à voter	
Adoption du règlement	
Entrée en vigueur (certificat de la MRC)	
Avis public d'entrée en vigueur	

**Copie certifiée conforme déposée lors de la séance du conseil du 2 décembre 2024.  
Résolution 2024-12-305**

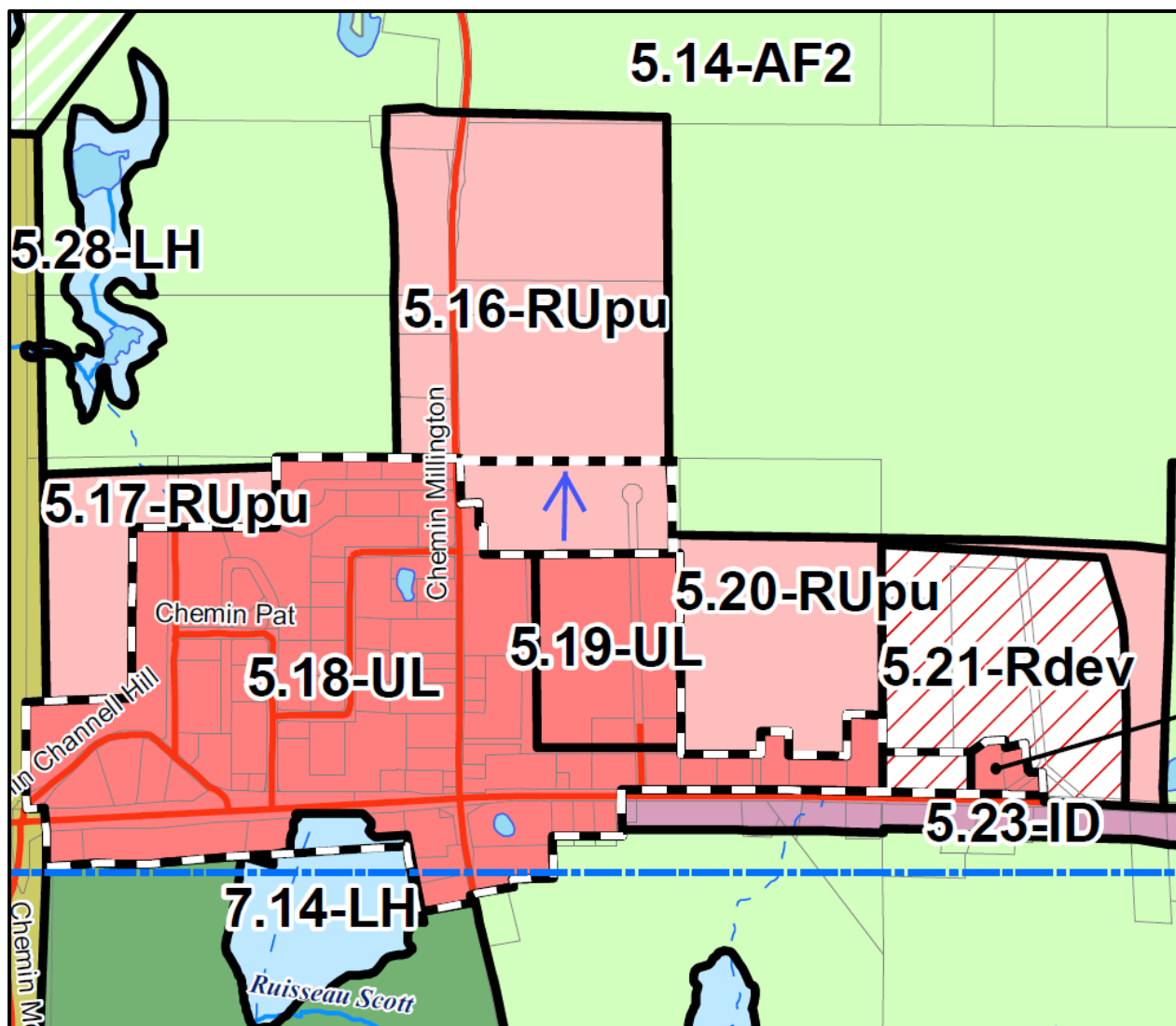


---

**Manon Fortin, avocate  
Greffière-trésorière / Directrice générale**

Annexe I

« Annexe I

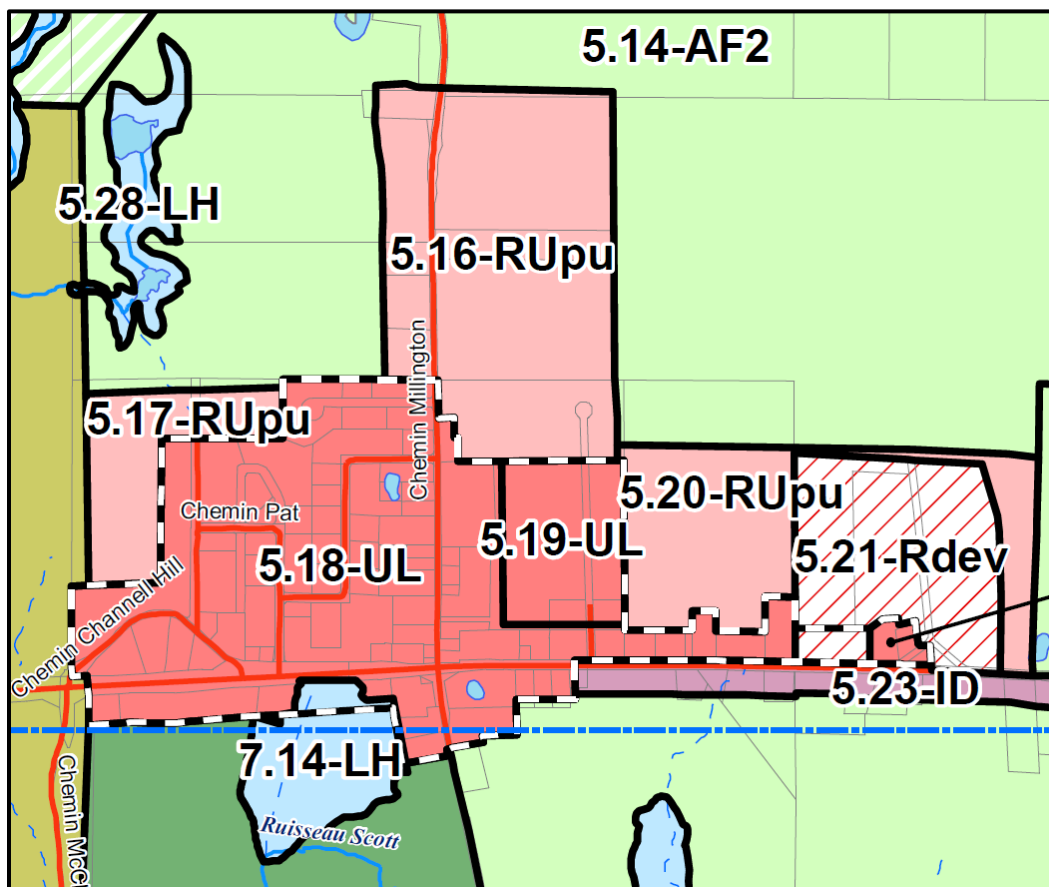


↑ Déplacement de la limite du périmètre urbanisation »

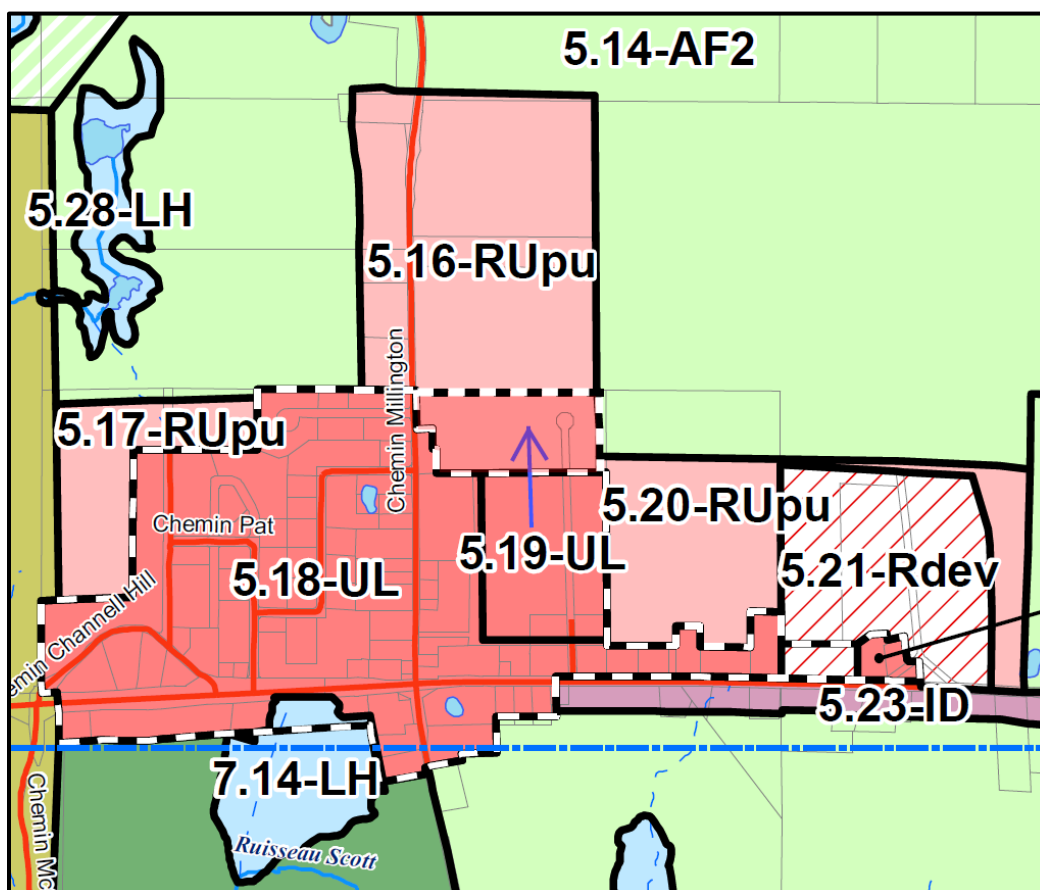
Annexe II

« Annexe I

Avant la modification



Après la modification



↑ Agrandissement de la zone urbaine locale  
5.19-UL à même une partie de la zone  
rurale potentiel urbain 5.16-RUpu »